ÉDOUARD NAVILLE
PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE,
ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'INSTITUT DE FRANCE



L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE ET LES LANGUES SÉMITIQUES

L'ÉCRITURE – LA GRAMMAIRE
LE DÉMOTIQUE ET L'ARAMÉEN
LE COPTE – L'HÉBREU

PARIS 1920
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13 RUE JACOB

CHAPITRE IV.

LE COPTE.

La phase finale de la langue égyptienne a été le copte, par lequel elle a terminé son existence. Et ici il faut corriger une erreur encore trop répandue. Il n'y a pas proprement de langue copte, il n'y a pas de ce langage un type unique qui ait prévalu au début, et auquel les différentes parties de l'Egypte se soient ralliées avec le temps. Il n'y a que des dialectes coptes, c'est à dire des idiomes rattachés à différentes parties du pays, et dont aucun n'a réussi à établir sa domination avant que la langue indigène fût devenue langue morte.

Le copte ne se compose que de dialectes parce que c'est la langue populaire, celle qui jusqu'alors n'était que parlée, et ne se trouvait dans aucun écrit, car même dans le démotique on ne peut pas constater la variété qu'on rencontre dans la nouvelle forme de langage. C'est la reproduction exacte de ce que disaient les habitants de Memphis, de Thèbes, ou du Fayoum. On comprend donc qu'à mesure que l'Egypte est mieux explorée et que les fouilles mettent au jour de nouveaux documents, le nombre des dialectes connus augmente. Jusqu'il y a peu d'années encore on en comptait trois, le Memphitique, le Thébain, et celui qu'on nommait le Baschmourique, et qu'on croyait avoir été parlé dans la partie orientale du Delta. Les dernières recherches ont montré que ces noms n'étaient pas exacts. Le dialecte de la Haute Egypte appelé autrefois Thébain se parlait dans un rayon étendu aux alentours de cette ville; on le nomme aujourd'hui Sahidique. De même pour celui de Memphis, qu'on désigne d'après le nom de la province par dialecte Boheirique. Le troisième n'est pas celui de l'Orient du Delta, mais celui de la Moyenne Egypte ou Fayou-

mite. Tout dernièrement on a encore découvert un quatrième, celui d'Akhmim, l'ancien Chemmis ou Panopolis. Il n'est pas impossible qu'il en paraisse un cinquième si quelque fouille heureuse atteint les archives d'un couvent ou de quelque établissement religieux jusqu'ici inexploré.

Les Coptes sont appelés *Kubt* par les Arabes. Ce nom est évidemment dérivé d'*Αἴγυπτος, Αἰγύπτιος*, et il a toujours désigné Egyptiens devenus chrétiens. Car c'est avec l'apparition du christianisme en Egypte qu'est née la langue copte. Ici encore nous avons une transformation dans la langue, et un changement complet de l'écriture que nous pouvons assigner à une date connue, et qui cette fois-ci encore n'est pas venu d'une transition lente et insensible.

La tradition veut que ce soit l'apôtre St. Marc qui ait apporté le christianisme en Egypte, et qui ait fondé l'Eglise d'Alexandrie, dont le premier patriarche fut Ananius, nommé par St. Marc lui-même (1). A Alexandrie où les juifs en grand nombre parlaient grec et avaient la traduction en grec de l'Ancien Testament, celle des Septante, une version égyptienne des Evangiles n'était pas une nécessité absolue. Mais il n'en était pas ainsi tout le long de la vallée du Nil où le christianisme se répandit très rapidement jusqu'en Thébaïde. Quand, à la fin du second siècle, des évêques furent choisis, et qu'il fallut enseigner en égyptien la doctrine nouvelle, il ne fut plus possible de se passer d'une traduction des Livres Saints dans la langue du pays. Déjà, en effet, on avait vu surgir des hommes comme l'abbé Frontonius, vivant sous Antonin le Pieux, qui avait rassemblé autour de lui quelques dévots, lesquels, voulant quitter le monde, avaient été s'établir ensemble dans ce qui est maintenant le Wadi Natron, où ils menaient une vie très austère. Il semble qu'ils devaient avoir au moins une partie des Livres Saints dans leur langue.

Cette tendance à la vie monastique s'était déjà manifestée avant le fondateur de la règle, St. Antoine, qui naquit aux environs de

(1) Voir à ce sujet BUDGE, Coptic Biblical Texts in the Dialect of Upper Egypt, Introduction p. LXXII et suivantes.

250 en Haute Egypte. Il était fils de parents qui possédaient un grand domaine agricole. Lorsqu'à leur mort il en hérita, il suivit à la lettre un des passages de l'Ecriture, vendit sa propriété et donna aux pauvres le produit de cette vente. Il était Egyptien de race, et à ce que dit son biographe St. Athanase, il ne pouvait apprendre les lettres, ce qui, comme le soutient le Dr BUDGE, veut dire qu'il ne put pas apprendre le grec, et qu'il ne savait que l'égyptien.

St. Antoine est généralement considéré comme l'organisateur et le législateur de la vie monastique en Egypte. Cependant, avant lui, il est incontestable qu'il y avait déjà bon nombre de moines vivant dans les déserts, en particulier Paul l'anachorète qui, fils de parents riches, avait reçu une éducation grecque et égyptienne. On ne connaît pas exactement la date de sa mort qui doit être vers 250. Il n'est pas impossible qu'il ait collaboré en quelque manière à la traduction de l'Ecriture en égyptien.

Cette traduction devait être déjà faite, au moins en partie, et dans un dialecte au moins, quand St. Antoine était jeune, car on nous dit qu'alors, c'est à dire vers l'an 270, il allait à l'église de son village où chaque dimanche on lisait l'Evangile dans une langue que le peuple comprenait, et qui ne pouvait être que l'égyptien. Plus tard, on sait qu'il acquit une connaissance étendue des Ecritures, et quand vers l'an 300 des moines en grand nombre se réunirent autour de lui, on entendait dans leurs cellules chanter des psaumes et des cantiques qui devaient être en égyptien, car le saint lui-même ne savait pas le grec. Lorsque des Grecs venaient le consulter, il était obligé de recourir à un interprète pour traduire leurs questions et ses réponses.

Au quatrième siècle, nous connaissons les noms de plusieurs religieux qui avaient une connaissance approfondie des Ecritures. Dans certains monastères comme celui de Tabenna près de Dendérah, où étaient réunis environ 1300 moines, et qui fut fondé vers 320 par Pachome, un Egyptien qui ne savait pas le grec, la règle était pour chaque moine de réciter chaque jour une partie

du psautier d'après des copies faites par l'écrivain du couvent, copies qui étaient certainement en égyptien.

Il existe au Musée Britannique un manuscrit renfermant quatre livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. A la fin du Livre des Actes est un appendice écrit en langue copte, mais en écriture cursive grecque, dont la date ne peut pas être fixée plus tard que 350. Le texte de ce manuscrit montre clairement que c'est la copie d'une traduction plus ancienne. Ce fait venant s'ajouter aux renseignements qui nous sont fournis surtout par la vie de St. Antoine, prouve au D[r] BUDGE, qui est d'accord avec SCHWARTZE, LIGHTFOOT et HYVERNAT, que les débuts du copte doivent être placés vers 200 ans après J. C.

Si l'on considère la rapidité avec laquelle le christianisme se répandit en Egypte, et l'absence d'un chef autre que le patriarche d'Alexandrie, qui aurait réglé tout ce qui concernait le culte, et exercé l'autorité suprême sur toute l'Eglise, d'Assouan à la mer, on comprendra la manière bizarre dont a été faite la traduction de l'Ecriture, et surtout l'absence d'unité du langage copte qui caractérise les premiers essais.

Alexandrie était une ville grecque, et il est probable que les chrétiens de cette ville, qui furent en tout premier lieu des Juifs convertis, parlaient grec et se servaient pour l'Ancien Testament de la traduction des Septante, et pour le Nouveau du texte original. Mais il ne pouvait pas en être ainsi dans le reste du pays et surtout en Haute Egypte, où l'usage du grec devait être beaucoup moins répandu. Aussi il semble bien que le dialecte Sahidique soit le plus ancien et se soit développé le premier. Mais il ne pouvait rester seul. Ce que nous voyons en Egypte en dehors d'Alexandrie, ce sont des anachorètes réunissant autour d'eux des disciples; des couvents en grand nombre qu'occupaient les gens du pays, desquels même les plus marquants, ceux qui ont eu de l'influence sur leur milieu, les Antoine et les Pachome, ne connaissaient pas le grec, et devaient nécessairement avoir les Ecritures dans la langue du pays.

Et comme ces solitaires ou ces couvents étaient répandus dans toute la contrée, ce qui importait avant tout, c'est qu'ils eussent les Ecritures dans le langage que parlaient ceux au milieu desquels ils habitaient. C'est pourquoi il y a plusieurs traductions des Saints Livres en égyptien, et il y a plusieurs dialectes coptes qui ne sont que la reproduction de ce qu'on parlait dans les différentes parties de l'Egypte. Les traducteurs égyptiens n'ont pas fait une œuvre unique, ils n'ont pas fait un livre à l'usage de toute l'Egypte, livre émanant d'un auteur ou d'un petit groupe, et qui se serait imposé à tous les chrétiens de la vallée du Nil. Il en a été tout autrement que dans les temps modernes, par exemple à l'époque de la Réforme. Encore aujourd'hui les peuples de langue allemande usent de la Bible de Luther écrite dans le dialecte saxon. Et pourtant maintenant comme au 16me siècle, les peuples qu'on désigne sous le nom d'Allemands de langue, parlent un grand nombre de dialectes souvent fort différents de celui de Luther qui est devenu la langue littéraire; quand ce ne serait que dans les cantons de la Suisse alémanique. Ils se servent tous de la même Bible, il n'y a pas une Bible de Berne et une autre de Zurich et d'Appenzell, comme ce serait le cas si les réformateurs avaient jugé qu'il ne suffisait pas d'avoir un texte unique dans les pays de langue allemande. Il en est de même dans les pays de langue française ou anglaise.

On peut supposer que les premiers missionnaires vinrent d'Alexandrie. Ceux-là devaient savoir le grec et l'égyptien, et avoir une culture suffisante pour leur permettre de parler et d'écrire dans les deux langues, mais très vite l'élément égyptien prit le dessus, et de vrais Egyptiens entreprirent de traduire les écrits qui étaient à la base de la nouvelle religion.

Il est probable que ces traductions ne furent pas simultanées. Elles paraissent bien avoir commencé en Thébaïde par le Sahidique, et à Akhmim, les autres parties de l'Egypte suivirent l'exemple, et mirent l'Ancien et le Nouveau Testament dans la langue qu'on parlait chez eux. Il a dû se passer quelque chose d'analogue à ce que nous avons avancé pour l'écriture hiéro-

glyphique et pour la création du démotique. L'adoption de l'alphabet grec et l'adjonction d'un certain nombre de caractères a dû se produire en un point déterminé, dans une région de l'Egypte, et se répandre de là dans la vallée du Nil. Ce n'est pas le résultat d'un accord entre les représentants des divers établissements religieux, d'une décision portant sur l'ensemble du christianisme égyptien. C'est un mode de faire inauguré dans une localité ou une région déterminée, et qui bientôt a été imité au dehors.

La base du travail des premiers traducteurs a été l'adoption de l'alphabet grec. Ceux qui ont fait cette innovation n'étaient pas des Aristarques; ce qui les préoccupait ce n'étaient pas les règles de la grammaire, encore moins les finesses philologiques et les lois rigides que les savants modernes ont quelquefois imposées aux langues anciennes, et dont la violation ne saurait être permise. Ce que les anciens interprètes des livres saints recherchaient avant tout, c'était d'être compris de ceux auxquels ils s'adressaient. Pour cela, il fallait employer leur langue, les expressions que leurs auditeurs avaient à la bouche, sans s'embarrasser de ce que ces expressions n'étaient pas toujours conformes aux exigences des grammairiens, s'il y en avait dans ce temps-là, ou des scribes habiles que mentionnent les papyrus.

Néanmoins, d'emblée ils se virent contraints de faire un changement considérable, d'adopter une nouvelle écriture venue de l'étranger, et tout à fait différente par sa forme et sa nature de celle qui était en usage dans le pays. La seule qui jusqu'alors reproduisait la langue populaire était le démotique. On comprend facilement les raisons qui les empêchaient d'y recourir. En premier lieu, il n'était pas facile à déchiffrer ni à apprendre, et il est bien probable qu'il ne fut jamais très populaire, bien moins encore que l'arabe vulgaire parmi les Egyptiens de notre temps. Combien au contraire l'écriture grecque était plus commode et plus facile, par son petit nombre de caractères d'une valeur fixe et invariable, tandis que beaucoup de signes démotiques avaient plusieurs lectures différentes.

Puis il y avait certaines particularités de l'écriture égyptienne qu'il était difficile de faire concorder avec ces écrits qui introduisaient des idées nouvelles, et incompatibles avec ce qu'acceptait l'ancienne religion. Les noms des dieux en démotique sont des sigles dont il faut connaître l'interprétation. Quel sigle inventerait-on pour le nom de Jésus-Christ? et si ce nom était écrit en caractères phonétiques, quel serait le déterminatif qu'il faudrait y adjoindre? On ne pourrait pas employer les mêmes que pour Horus et Amon. N'était-il pas plus simple de conserver le nom sous sa forme grecque, en l'écrivant avec des caractères grecs?

En outre, il y a un nombre considérable de mots grecs qui se traduisaient mal, ou qui ne se traduisaient pas en égyptien. Pour ceux-là, il était nécessaire de conserver l'écriture originale. Enfin il y a bon nombre de mots grecs qui ont été reproduits en copte, plus ou moins dénaturés dans la forme, tels qu'on les entendait, et sans qu'il soit fait aucune attention dans le mot qu'on transcrit, au cas ou au nombre, si c'est un substantif; au temps et à la personne, si c'est un verbe.

En dehors des noms et des verbes, les traducteurs ont cherché à combler dans leur langage une lacune qui frappe dans les anciens textes égyptiens et même dans le démotique, c'est le manque de conjonctions, qui ne sont qu'en très petit nombre. Les rapports des phrases entre elles ressortent des textes, mais très souvent ne sont pas exprimées du tout, ou bien le sont par des périphrases ou des auxiliaires. Aussi a-t-on adopté telles quelles bon nombre de conjonctions grecques telles que ⲅⲁⲣ, ⲇⲉ, ⲁⲗⲗⲁ, ⲕⲁⲓ, ⲕⲁⲓⲡⲉⲣ, ϩⲓⲛⲁ, ϩⲱⲥ, ϩⲱⲥⲧⲉ, ou des adverbes ⲧⲟⲧⲉ, ⲁⲣⲁ, ⲉⲧⲓ, ⲙⲏⲡⲱⲥ, ⲟⲩⲇⲉ, ou même des prépositions comme ⲕⲁⲧⲁ, ⲡⲁⲣⲁ et d'autres.

Tous ces mots grecs auraient été fort difficiles à rendre en démotique, en raison même de la nature de l'écriture égyptienne. Nous avons insisté précédemment sur ce que l'écriture égyptienne ne pouvait être lue que par des gens sachant la langue. Eux seuls, aidés par les déterminatifs, pouvaient donner à un signe ou à un groupe de signes sa valeur véritable. Mais lorsqu'il

s'agissait d'un mot étranger il n'en était plus de même. S'il était écrit par un signe polyphone comme il y en a un grand nombre en démotique, quelle valeur donner à ce signe, quand le mot n'appartenait pas à la langue du pays, et n'était sans doute pas connu du lecteur? Aussi pour différentes raisons le changement d'écriture s'imposait, et il était nécessaire d'avoir une écriture purement alphabétique, et dans laquelle l'élément figuratif, dont il restait encore quelques faibles traces dans le démotique, fût complétement éliminé. Il fallait encore que la polyphonie n'existât plus et que chaque signe eût une valeur unique et invariable.

Aussi les traducteurs n'hésitèrent pas à adopter l'alphabet grec qui était d'un usage courant et facile à apprendre. On se représente que les scribes des couvents chargés de copier les livres n'étaient pas toujours des hommes de haute culture, ni même ayant une éducation littéraire soignée. Ce pouvaient être, surtout au début, des hommes du peuple qui, ayant embrassé le christianisme, apprirent à écrire de manière à être capables de reproduire les livres sacrés. Et même il n'est pas certain qu'ils suivissent fidèlement le modèle du premier traducteur. Ce qui les guidait avant tout, c'était l'oreille, c'était ce qu'ils entendaient. Cela explique les différences qu'on trouve entre les manuscrits, surtout dans les voyelles. Beaucoup de ces divergences sont dues moins aux divergences de dialectes qu'au copiste, qui rendait le son que le mot avait pour lui, sans qu'il se préoccupât des règles de l'orthographe, que personne n'avait établies, et qui selon toute probabilité ne lui avaient été enseignées que d'une manière très sommaire.

Revenant aux premiers traducteurs, ainsi que nous le disions, ils furent obligés d'adopter pour la langue populaire l'alphabet grec dans son entier, d'ⲁ à ⲱ. Il est à remarquer, cependant, que toutes les lettres grecques ne furent pas employées dans les mots égyptiens, ainsi le ⲅ et le ⲇ, ⲍ, ⲝ, ⲯ, ne se trouvent que dans des mots grecs. Les aspirées ⲑ, ⲫ, ⲭ, quoique n'étant pas d'origine égyptienne, ont cependant pris place dans les mots égyptiens. ⲑ représente souvent le ⲧ devant une aspirée comme ϩ,

ainsi ⲐⲈⲒ pour ⲦϨⲈⲒ *faire tomber*, ⲐⲎ pour ⲦϨⲎ *la face*, ⲐⲈ pour ⲦϨⲈ *la manière.* De même les deux autres aspirées ⲫ et ⲭ sont des variantes graphiques pour ⲠϨ et ⲔϨ. Elles sont surtout employées dans le dialecte boheirique, tandis que le sahidique conserve souvent pour les deux lettres les valeurs Ⲡ et Ⲕ.

Les caractères nouveaux et purement égyptiens sont au nombre de cinq pour le sahidique et de six pour le boheirique. Ils sont tous de légères modifications des signes démotiques correspondants.

Le ϣ *shai* est la reproduction presque exacte du démotique, c'est une chuintante qui n'existe pas en grec.

Le ϥ *fai* dérivé de 𓆑 est le son *f* qui ne semble pas différer de ⲫ. Cependant ce dernier est surtout employé dans le dialecte boheirique comme étant l'aspiration du Ⲡ qu'on retrouve dans le sahidique. Dans les manuscrits d'époque tardive ϥ est quelquefois remplacé par ⲫ.

Le ϩ *huri* est une aspirée qui remplace les deux 𓎛 et 𓉔 de l'écriture hiéroglyphique. Dans les transcriptions du grec, il représente l'esprit rude ϩⲒⲚⲀ ἵνα, quelquefois l'esprit doux, mais plus rarement, ainsi ϩⲀⲢⲀ qu'on trouve aussi écrit ⲀⲢⲀ.

Le ϫ *djandja* est une lettre exclusivement égyptienne qui correspond aux hiéroglyphes 𓆓 et 𓆷. C'est une articulation que nous pouvons exprimer par *dj*, ou *dsh*. Le ϫ à l'origine est une dentale et il a conservé cette valeur dans le dialecte sahidique, mais il n'a pas tardé, surtout dans le dialecte boheirique, à se confondre avec le ϭ *ghime* qui à l'origine est une gutturale, un intermédiaire entre le son *g* et *k*, qui devait se rapprocher de *gh*. Il correspond à l'hiéroglyphe 𓎼 qu'on transcrit souvent par *g* tandis que LEPSIUS le considérait comme un *k* quelque peu affaibli, car il est souvent remplacé par 𓎡 ou 𓈎.

Entre ϥ et ϩ les Boheirites ont placé le ϧ *chei*, qui équivaut au خ des Arabes; c'est une gutturale plus forte que le ϩ qui le remplace en général dans le sahidique. Le dialecte d'Akhmim découvert récemment a une lettre de plus, le ⳉ qui correspond au ϧ boheirique et au ϩ sahidique, et quelquefois dans les deux

dialectes au ϣ. Cela indique une différence de prononciation spéciale à la Haute Egypte.

Ces variantes dans les lettres sont une preuve de plus que ce qu'on a recherché dans le copte, c'est avant tout à reproduire ce qu'on entendait, le langage qu'on parlait, avec le son qu'avaient les lettres et les mots, et non ce qu'on est convenu d'appeler la grammaire historique, c'est à dire la forme que les mots doivent avoir suivant les règles établies par les philologues de notre temps.

En copte, il y a des voyelles. STERN, à qui nous devons une grammaire copte qui est le résultat d'une étude approfondie de la langue, et qui est certainement le traité grammatical le plus complet et le plus scientifique qui ait été écrit jusqu'ici, nous dit que les divers sons vocaliques du copte correspondent aux lettres *a* *i* et *u* de l'ancienne langue; cependant «le vocalisme copte est tout à fait nouveau et différent. Ce n'est que rarement qu'il peut être expliqué par l'ancienne langue, dont l'écriture est pauvre dans l'indication de la prononciation des voyelles; au contraire, il obéit à des règles strictes de formation et d'accent».

Cette affirmation ne laisse pas que de nous étonner. Comment le vocalisme copte, comparé à celui de l'ancienne langue, peut-il être quelque chose de nouveau? et de tout différent? Que l'écriture soit une innovation, cela est certain; cette innovation était rendue nécessaire par la nature des écrits qu'il fallait rendre en égyptien, mais le passage au christianisme a-t-il produit un changement dans la langue elle-même? surtout quand il s'agit de la langue populaire? Le cas serait tout différent s'il s'agissait de la langue littéraire. On comprend que la traduction de la Bible par Luther interprétant les écrits sacrés dans son dialecte saxon ait fait de ce dialecte la base de la prose allemande, et ait par conséquent entraîné des modifications dans la langue littéraire d'alors. Mais pour le copte c'est tout le contraire, il n'y a pas eu cette traduction unique qui ait fait loi, il n'y a eu que la reproduction des divers dialectes répandus dans le pays, du

langage d'un district qui n'était pas identique à celui du district voisin. Puis est-il juste de parler d'ancienne langue et de langue nouvelle? Ne faut-il pas bien plutôt parler de langue écrite littéraire, et de langue populaire mise par écrit telle quelle, sans qu'on l'adapte aux règles de la grammaire? Si l'on compare langue littéraire et langue parlée, on verra que celle-ci diffère surtout par la prononciation des voyelles. C'est là ce qu'on peut appeler l'élément nouveau qui est essentiellement variable, mais la langue parlée n'introduit pas tout un vocalisme qui n'aurait pas existé dans la langue littéraire.

Il paraît donc évident que si dans un mot copte nous trouvons des voyelles, nous pouvons être certains qu'il y en avait dans le mot écrit en hiéroglyphes, en tout cas dans la manière dont le mot se prononçait. Les voyelles peuvent n'avoir pas été toutes exprimées dans l'écriture, ce qui s'explique parce que l'écriture était au début figurative, et que les caractères alphabétiques ont été tout d'abord des syllabes ouvertes, des consonnes accompagnées d'une voyelle.

Dans la description que Stern fait des voyelles, il cherche à reconstituer ces règles auxquelles il nous a dit que le vocalisme copte était assujetti. Il nous semble au contraire que c'est l'absence de règle qui caractérise ce vocalisme, et qu'on y retrouve la même diversité que dans le langage parlé. La première voyelle qu'il considère, c'est l'ⲉ, et il nous montre qu'il correspond à l'hiéroglyphe et aussi à l'. Nous avons ici la confirmation de ce que nous avons reconnu dans l'écriture hiéroglyphique, c'est qu'il fallait séparer le signe de sa prononciation, qui pouvait varier suivant les mots à la même époque.

L'ⲉ remplace souvent l'ⲏ ainsi que dans les inscriptions des vases grecs, surtout dans la transcriptions des mots comme ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ. Plusieurs mots égyptiens s'écrivent avec l'une de ces deux lettres, même lorsqu'ils appartiennent au même dialecte : ϣⲛⲉ ou ϣⲛⲏ *jardin*, ϩⲉ ou ϩⲏ, ⲥⲉⲛⲧ ou ⲥⲏⲛⲧ et bien d'autres.

ⲉ est quelquefois employé pour la diphthongue ⲁⲓ qui semble-t-il devait avoir le même son, ainsi ⲇⲓⲕⲉⲟⲥ pour le grec *δίκαιος*,

ЄΤΙΝ pour *αἰτεῖν*, ΧΑΜЄΛЄѠΝ (sah.), ΧΑΜΗΛЄѠΝ (boh.) qui en grec s'écrit *χαμαιλέων* ou quelquefois *χαμηλέον*. On voit que l'écrivain cherchait à rendre de son mieux ce qui frappait son oreille. C'est elle qui le guidait et non l'orthographe, et souvent il variait dans ses transcriptions, ainsi dans des versets qui se suivent on trouve ΠΡΟСЄΝΗΓЄ, ΠΡΟСЄΝЄΓЄ, et ΠΡΟСЄΝЄΓΚЄ pour *προσήνεγκε* (Lévit. XI. 13, 15, 16).

La voyelle ι représente l'hiéroglyphique ancien 𓇌, mais elle est très souvent remplacée par d'autres, surtout par l'Є, et très fréquemment au commencement des mots, au lieu de l'ι simple, on trouve Єι. Mais cette voyelle n'est point seule à reproduire le son ι. L'itacisme était habituel dans tous les dialectes coptes, ι, Η, Υ, Єι, Οι pouvaient avoir la même prononciation ι. STERN nous dit que la valeur attribuée aux voyelles au moment où l'écriture copte a été adoptée est tout à fait indépendante de cet itacisme. Cela revient à dire ce que nous avons toujours considéré comme un principe fondamental, c'est qu'il faut séparer le signe de sa prononciation, et aussi qu'un signe vocalique peut avoir différentes prononciations. L'écrivain sait que les cinq lettres simples ou diphthonguées se prononçaient *i* et c'est le son *i* qu'il cherchait avant tout à reproduire sans se soucier beaucoup de ce que la grammaire ou l'orthographe lui auraient imposé un de ces signes. Voici par exemple le verbe 𓇋𓀁𓈖 qui veut dire *apporter, amener*. Dans le même dialecte il aura la forme ЄΙΝЄ et ΙΝЄ. Nous ne savons quelle raison assigner au choix d'Єι ou d'ι pour rendre le même son *i*. Il n'y a là, nous semble-t-il, que l'habitude du scribe qui lui a fait écrire l'un plutôt que l'autre. Il en est de même pour d'autres voyelles. L'Υ que les Coptes d'aujourd'hui appellent *ée* ou *he* paraît avoir eu une prononciation variée, ainsi l'on trouve en sahidique ΒЄΚЄ et ΒΥΚЄ, où Υ doit avoir un son rapproché de Є comme dans la transcription de certains mots grecs tels que ΠΟΛΥΜΟС pour *πόλεμος*. ΠΥΓΗ dans le même manuscrit est écrit ΠΗΓΗ, ϬΤΥΛΗ et СΤΗΛΗ, ΠΛΥΓΗ et ΠΛΗΓΗ. Dans d'autres, au contraire, ce n'est qu'un ι, ΚΥΒѠΤΟС écrit aussi ΚΙΒѠΤΟС, ΛΥΜΝΗ écrit aussi ΛΙΜΝΗ.

Dans d'autres cas, c'est l'ⲏ qui prend la place de l'ⲩ grec, ainsi ⲗⲏⲡⲉⲓ qui dans le sahidique est écrit pour ⲗⲩⲡⲏ on trouve aussi ⲗⲩⲡⲉⲓ; ⲕⲏⲕⲛⲟⲥ boh., ⲕⲩⲕⲛⲟⲥ sah.; ⲧⲣⲏⲅⲱⲛ et ⲧⲣⲩⲅⲱⲛ. (1)

o se prononce presque toujours ⲟⲩ, et il est souvent transcrit par ⲟⲩ, ⲡⲣⲟⲩⲥ pour *πρός*. Il correspond dans un très grand nombre de cas à l'. Dans le dialecte fayoumite il est souvent remplacé par ⲁ.

ⲟⲩ, d'après STERN, ne peut être considéré comme voyelle que devant ou après une consonne. C'est souvent une voyelle brève, comme en français dans le mot *ouvrir*, et il peut arriver qu'il soit remplacé par un ⲉ.

ⲱ ō est souvent remplacé par ⲁ; quelquefois deux voyelles brèves équivalent à la voyelle longue; ainsi dans le même texte on peut trouver ϭⲉⲣⲟⲟⲃ et ϭⲉⲣⲱⲃ, ϣⲱⲡⲉ et ϣⲟⲟⲡ. Il semble même que ⲱ n'ait pas toujours été prononcé ō long, puisque le même texte écrit ⲉⲣⲣⲱⲱⲟⲩ et ⲉⲣⲣⲱⲟⲩ. Dans les mots comme ϫⲱϫ, ϫⲱⲙⲉ, ⲱⲧⲡ, le ⲱ tient la place de l'hiéroglyphe qui est ici clairement une voyelle, et qui n'est pas autre chose.

D'après STERN, le copte a deux demi-voyelles, l'ⲓ et l'ⲟⲩ «qui lorsqu'elles sont placées devant des voyelles, prennent la prononciation *j* et *w*. Cependant les Coptes sont enclins à ne leur donner qu'une prononciation vocalique, mais les lois de la formation des racines contredisent cette manière de voir». Ici nous pouvons constater ce qui se passe dans un grand nombre de langues, ce que nous avons reconnu dans l'ancien égyptien. L'*i* et l'*ou* ont une tendance à devenir *i consonne*, *j*, et *ou consonne*, *w*, *v* ou même *b*. Nous le voyons même en français, où il y a aussi désaccord entre la prononciation et la formation du mot, ainsi *oui* a une demi-aspiration, on dit *le oui*, mais on peut écrire *je crois qu'oui*, où l'*e* muet est élidé. En revanche, dans les mots *ouïr* et *ouïe*, quoique les grammairiens nous disent qu'il y a une demi-aspiration, on élide toujours l'*e* muet dans l'écriture

(1) L'une des transcriptions les plus bizarres que j'aie rencontrées, c'est ⲁϥⲡⲩⲥⲥⲉ (Gen. XIII. 3. Sah.) qui est un passé où ⲡⲩⲥⲥⲉ est *ποίησε*. Le boheirique li ici ⲭⲏ.

et la prononciation, on n'écrit pas autre chose que *l'ouïe* et *j'ouïs* (LITTRÉ). Il en est de même en copte, quoique les règles philologiques enseignent qu'ΟΥ est une demi-consonne, la prononciation dans un très grand nombre de cas n'en fait qu'une voyelle.

Il existe en copte plusieurs diphthongues. Mais d'après STERN, elles sont produites par les demi-voyelles Ι, Υ, et ΟΥ précédées d'une voyelle. «On peut difficilement reconnaître jusqu'à quel point les deux lettres se sont fondues dans la prononciation.» Il me semble que dans cette affirmation STERN fait une règle générale de ce qui n'est que l'exception. Que dans certains cas il y ait lieu de séparer le groupe en demi-voyelle et voyelle, nous ne songeons pas à le nier, mais pour un très grand nombre de ces diphthongues on ne peut reconnaître qu'un phonème unique dont la prononciation diffère de celle de chacune des lettres qui les compose. Ainsi, quand ⲁⲓ est remplacé par ⲉ il est clair qu'il avait la même prononciation, le rapprochement de l'ⲁ et de l'ⲓ produisait le son ⲉ *e* comme en français, et il n'y a pas lieu de distinguer une voyelle et une demi-voyelle. De même, on peut supposer que trois voyelles accolées formaient un phonème unique, par exemple le mot *stèle* s'écrit ⲟⲩⲉⲓⲧ ou ⲟⲩⲟⲉⲓⲧ, il est naturel de supposer que la prononciation était la même avec les deux orthographes, ⲟⲉⲓ devait avoir un son tout analogue à celui de ⲉⲓ sans que l'*o* modifiât beaucoup le son. Il pouvait en être de même qu'en français, où la triphthongue *eau* sonne exactement comme la diphthongue *au*, dans *autre* et *épeautre*; ou, et ici l'analogie avec le copte est encore plus frappante : *bœuf* sonne exactement comme *neuf*, *œu* et *eu* dérivant tous deux d'un *o* bref suivi d'un *v*. Il s'est produit en copte un fait qui a été reconnu dès longtemps dans les langues romanes et d'autres langues modernes, c'est celui du dédoublement et de la diphthongaison des voyelles; ainsi le mot *pes* est devenu en italien *piede*, en français *pied* et dans le langage populaire de Genève *piaute*. De même *ovum* est devenu *œuf* et cependant l'*o* ne paraît en rien dans la prononciation et semble n'être là que pour rappeler l'origine du mot. Les dialectes allemands suisses sont particulière-

ment riches en dédoublements de ce genre, *gut* devenu *guet*, *Bube*, *Bueb* ou *Buob*, *suchen*, *suochen*. Les exemples abondent.

Voici par exemple le mot écrit aussi dont le démotique nous apprend que la prononciation était *uit*. Il est devenu en copte ⲟⲩⲉⲓⲧ ou ⲟⲩⲟⲉⲓⲧ. Qu'on appelle si l'on veut ⲟⲩ une demi-voyelle correspondant à l', la seconde voyelle est devenue ⲉⲓ ou ⲟⲉⲓ dont nous ne savons pas la prononciation exacte, qui était peut-être *ouet*. Les Coptes Sahidiens d'aujourd'hui font d'ⲟⲉⲓ un ⲟ. (1)

Mais de pareils dédoublements s'étaient déjà produits dans la langue hiéroglyphique. Voici par exemple le verbe (2) qui a dû être prononcé *šos*; dans un texte de date plus récente, de la XXIe dynastie, il est écrit (3) que les Coptes auraient vocalisé ϣⲟⲉⲓⲥ ce que les Sahidiens modernes prononceraient aussi *šos*. Et cependant l'orthographe n'a pas été abandonnée, même à la XXIe dynastie. On trouve aussi et dans le même texte , dans ce dernier cas étant le syllabique .

On voit que le vocalisme joue un rôle très important dans les dialectes coptes et qu'il présente une richesse de sons qui au premier moment vous désoriente, il semble que ce soit l'arbitraire qui domine. Sans doute il y a une part d'arbitraire, mais c'est celui de la langue parlée. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier : le copte est le langage du peuple mis par écrit, non pas suivant les règles et les lois auxquelles une langue littéraire est forcée de se soumettre, mais suivant le son qu'avaient les mots dans la bouche de ceux qui les prononçaient. Et l'on sait, même de nos jours, les différences phoniques qui existent dans le parler de ceux chez qui il n'a pas été modifié par l'éducation et l'école. STERN nous l'enseigne dans l'introduction de sa grammaire. De

(1) ROCHEMONTEIX, La prononciation moderne du copte dans la Haute Egypte p. 102, 106, 107, lit ϭⲥ ϭⲟⲉⲓⲥ *abšos* et une fois *abšous*.
(2) Pap. d'Ani.
(3) Pap. de Nesikhonsu et LEPS. Todt.

toute nécessité nous dit-il, la connaissance des sons doit être la base du système grammatical. Si l'on fait abstraction des sons (Lautlehre) et de la formation des thèmes, la grammaire copte est avant tout la connaissance des particules, car la langue possède à peine des flexions. (1) Le vocalisme est donc la base de la grammaire. Voyelles et particules, voilà ce qui caractérise le copte.

Nous avouons alors ne pas comprendre comment cette affirmation si claire de l'introduction se concilie avec ce que STERN nous enseigne ailleurs. Il a commencé par nous dire que la langue copte était la fille du vieil égyptien et que le passage de l'un à l'autre était le démotique, «mais que, tandis que l'ancienne langue en général en était restée au degré des langues isolantes, le copte était devenu une langue agglutinante, laquelle s'efforçait de remplacer les éléments grammaticaux dont dans l'hiéroglyphique on pouvait reconnaître l'indépendance, par des formations internes et externes ..... Le copte dépasse le vieil égyptien en précision, en souplesse et en variété malgré sa pauvreté en formes.» Il nous semble qu'il n'y a pas accord entre les deux affirmations.

Puis quand STERN dit: «Il y a entre l'égyptien, qui appartient à la branche chamitique, et les langues sémitiques une ancienne parenté qu'on reconnaît aux pronoms et à plusieurs racines communes. Cependant l'égyptien paraît s'être séparé de bonne heure de ses sœurs asiatiques pour suivre son propre chemin». (2) Si nous ajoutons à cette dernière phrase celle-ci : (3) «Les racines du copte qui dans l'ensemble en sont restées au même degré que celles de l'ancien égyptien, sont inférieures en développement aux racines des langues sémitiques, car elles ne sont que partiellement fondées sur les lois de formation bien arrêtées qu'ont celles-ci,» nous nous trouvons d'emblée en opposition absolue avec ce que soutiennent ERMAN, SETHE et toute l'école de Berlin. L'égyptien, le père du copte, est une langue chamitique qui est

(1) Koptische Grammatik, Vorwort p. XI.
(2) Id. Einleitung p. 3. 4.
(3) Id. Einleitung p. 46.

restée en arrière des langues sémitiques et qui n'a pas atteint leur développement. Ce n'est donc pas une langue sémitique dégénérée, et de la décomposition de laquelle un premier fruit a été l'écriture.

Il ne nous paraît pas non plus que la caractéristique que STERN a donnée du copte, et l'origine qu'il lui assigne, concorde avec ce qu'il nous dit des racines dans la phrase qui suit celle que nous venons de citer : «Il faut considérer les consonnes comme étant la substance des racines. Le caractère de la voyelle copte est tout semblable à celui de la voyelle sémitique; la consonne est le corps, la voyelle est la force qui le met en mouvement, elle est l'âme du mot. Beaucoup de racines ne consistent qu'en une seule consonne, la plupart en ont deux ou trois, et d'autres qui sont dérivées par redoublement, de quatre ou cinq consonnes.» (1)

Dans cette phrase, STERN est encore dominé par l'idée qui est à la base du système de l'école de Berlin : l'égyptien est une langue sémitique. Cette affirmation, nous l'avons vu, repose sur deux faits qu'on prétend très-bien établis : l'égyptien n'écrit pas les voyelles, et les racines sont formées de trois consonnes radicales. M. STERN nous a dit que la vocalisation était la base du système grammatical copte. Il en résulte que les voyelles sont les signes les plus importants de l'écriture. C'est elles qui très souvent distinguent les dialectes. ROESCH, par exemple, dans son ouvrage sur celui d'Akhmim nous montre que dans ce dialecte l'ⲁ remplace souvent l'ⲉ du sahidique lequel est le représentant de l'ancien égyptien 𓂋. ⲁⲃⲁⲗ pour ⲉⲃⲟⲗ, ⲁϩⲣⲏⲓ pour ⲉϩⲣⲏⲓ. ⲡⲁϫⲉ pour ⲡⲉϫⲉ. Il faut donc de toute nécessité que la voyelle soit écrite. Du reste elle l'était déjà dans l'ancienne langue, car la sonnante 𓂋 dans beaucoup de cas n'était pas autre chose que la voyelle ⲁ ou ⲉ, et le copte dans l'un et l'autre dialecte reproduit l'ancienne prononciation. Il rappelle avant tout le son qu'avait la voyelle 𓂋, lequel pouvait être très différent suivant les cas, tandis que le signe est resté le même.

(1) STERN l. l. p. 46.

ⲉⲃⲟⲗ, akhm. ⲁⲃⲁⲗ, est une préposition très fréquente en copte où elle sert à former des verbes. C'est la transcription exacte de l'ancien égyptien qui peut être ou [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]. [hiéroglyphe] est la voyelle initiale ⲉ ou ⲁ. Nous savons par les transcriptions des mots hittites que [hiéroglyphe] se lit *l* qui est souvent exprimé par [hiéroglyphe] seul, et quant à l'[hiéroglyphe] c'est la voyelle ⲟ ou ⲁ. Il est impossible de voir dans ce signe autre chose qu'une voyelle. Dans l'orthographe [hiéroglyphes], [hiéroglyphe] a conservé son ancienne nature de caractère syllabique devant se lire [hiéroglyphes]. Ce reste de l'écriture primitive s'est maintenu même en copte, car il n'est pas rare de voir une consonne employée comme une syllabe ouverte, par exemple ⲙ qui se lit ⲉⲙ au commencement des mots, de même que [hiéroglyphe] était souvent [hiéroglyphes].

Il serait certainement étrange qu'une langue écrite, qui ne repose que sur les consonnes et où les voyelles ne jouent qu'un rôle tout à fait secondaire, comme en général les langues sémitiques, se fût muée en une langue reposant presque entièrement sur le système vocalique. On ne peut soutenir l'idée allemande, je n'hésite pas à le dire, qu'en jouant sur les mots dont on change le sens. Voici par exemple le mot ⲙⲓⲉ akhm. qui dans d'autres dialectes s'écrit ⲙⲓⲏ ou ⲙⲏⲓ. Quiconque regarde ce mot sans idée préconçue dira qu'il est composé d'une consonne initiale et de deux voyelles qui représentent les sons *e* et *i* et qui peuvent être interverties. A Akhmim on disait *mie*, à Thèbes *mei*. Mais non, c'est un mot à trois consonnes radicales, et la forme régulière serait *īm* ꜣī|ʿ*ĕt*, ce qui, transcrit en hiéroglyphes, serait [hiéroglyphes] ou même [hiéroglyphes], les deux voyelles *ī* et *ĕ* n'étant pas marquées. Ce mot ne serait pas à trois, mais à cinq radicales, et pour réduire leur nombre à trois il faut que ꜣ*ī* [hiéroglyphes] ne soient que des voyelles qui dans ce cas-ci seraient écrites. Je demande en outre à quelle langue appartient le mot reconstitué d'après les règles de la philologie. Ce n'est ni de l'égyptien ancien ni du copte. On dira que le mot ⲙⲓⲉ est un exemple de la dégénérescence profonde de l'ancien type sémitique, laquelle est, cela

va sans dire, encore plus marquée dans le copte que dans l'ancien égyptien. Mais cette dégénérescence est bien ancienne, puisque déjà à l'époque de la XVIII. dynastie les Sémites, comme on le voit par les tablettes de Tel el Amarna, lisaient le mot *'mu*, une consonne et une voyelle qui pouvait être longue.

Le système vocalique écrit qu'on trouve dans le copte est une nouvelle preuve que l'écriture hiéroglyphique contenait des voyelles. Le copte étant beaucoup plus riche en signes vocaliques que l'ancienne langue, a exprimé par des signes différents les valeurs diverses que pouvaient avoir les anciens caractères 𓇋, 𓄿, 𓅱 ou 𓇌 qui sont restés immuables. Il y a eu des voyelles dans l'écriture hiéroglyphique, la dernière phase de l'évolution de la langue égyptienne nous le montre clairement, et ici nous voyons tomber l'un des deux appuis sur lesquels l'école de Berlin fondait sa thèse que l'égyptien était une langue sémitique, quand elle soutient que, comme l'hébreu ou l'arabe, l'égyptien n'avait pas de voyelles, et que l'alphabet ne consiste qu'en consonnes.

Quant à l'autre affirmation que l'ouvrage de SETHE s'efforce d'établir : les mots égyptiens sont comme les mots sémitiques, composés de trois consonnes radicales, STERN l'a déjà réfutée lorsqu'il nous dit que l'égyptien était resté en arrière des langues sémitiques dans la formation des racines, et quand il ajoute que la formation à trois radicales, à laquelle les langues sémitiques sont soumises avec une rigueur inflexible (mit unverbrüchlicher Strenge), (1) n'est pas encore arrivée à son développement final. Les thèmes à deux radicales sont les plus nombreux. Il y en a d'autres composés d'une ou de trois consonnes. Pourquoi STERN ne parle-t-il pas de ceux qui ne se composent que d'une ou de plusieurs voyelles, ainsi ⲁ, ⲁⲓ *faire*, ⲁⲓⲁⲓ *croître*, ⲉⲓ *aller*, ⲉⲓⲱ *âne*, ⲓ *aller*, ⲟ *être* et d'autres encore. J'admets que dans les nombreux thèmes commençant par ⲟⲩ il en est dans lesquels ⲟⲩ peut être considéré comme une demi-voyelle analogue à l'anglais *w*, quoiqu'il soit prononcé *ou* ainsi que dans le français *oui*; néanmoins

(1) STERN, l. l. § 92.

pour appeler ces mots des thèmes à deux consonnes ou même à trois, il faut leur faire subir des manipulations philologiques compliquées, et les faire descendre de mots qui n'ont jamais existé, tout cela pour faire de l'égyptien et par conséquent de sa dernière phase, le copte, une langue sémitique.

En dépit de l'idée qui obsède STERN de retrouver le sémitique en copte, son point de vue se rapproche du nôtre qui est le contraire de celui de l'école de Berlin. L'égyptien est une langue qui s'est arrêtée en cours de développement, ce n'est nullement une langue sémitique décomposée.

Si maintenant nous examinons la grammaire proprement dite, nous trouvons de nouveau chez STERN une caractéristique du copte qui se rapproche tout à fait de ce que, à la suite d'auteurs tels que ROUGÉ ou LE PAGE RENOUF, nous avons soutenu à propos de l'ancien égyptien. «La grammaire copte est avant tout une leçon de particules, car la langue possède à peine des flexions.» Aussi STERN a-t-il été obligé de fondre l'étude des différentes catégories de mots avec celle de la syntaxe, et il lui est souvent arrivé de ne pas trouver le mot qui exprime exactement le fait devant lequel il se trouve. Cela est évident; car en copte, comme dans la langue ancienne, la classification des mots est encore très imparfaite. Le même mot peut être un substantif, un adjectif, un verbe, sans qu'il y ait comme dans nos langues une forme particulière qui distingue chacune de ces classes. Voici par exemple le mot ϩⲱⲃ *res, negotium*; précédé de la particule ⲉⲣ, en égyptien 𓁹. ⲉⲣϩⲱⲃ il veut dire *faire travail, travailler*, et quelquefois *cultiver la terre*. Il pourra prendre les particules verbales comme dans ce cas-ci, ⲥⲉⲉⲣϩⲱⲃ *ἐνεργοῦσι*, et alors il est un verbe, ou il sera précédé d'un article, ⲡⲓⲉⲣϩⲱⲃ *ἐνεργεία*, et il deviendra un substantif. Dans les deux cas ⲉⲣϩⲱⲃ ne subit ancun changement, ce qui en fait un verbe ou un substantif, ce sont les particules ou l'article qui l'accompagnent. Le mot par lui-même ⲉⲣϩⲱⲃ n'appartient à aucune de ces catégories. On pourrait multiplier considérablement ces exemples, dans le copte aussi bien que dans l'ancien égyptien.

Un dernier trait commun au copte et à l'ancienne langue, c'est que la forme ou les flexions n'ont point la rigueur qu'elles ont dans nos langues. Elles existent, elles sont d'un emploi fréquent, mais elles ne sont pas obligatoires. Un thème a une forme absolue, indiquant une idée, sans avoir les caractéristiques qui en font un nom, un verbe, un mode, un temps, une personne. C'est là encore un reste de l'enfance de la langue. REVILLOUT, qui a déterminé avec une grande sagacité et une très grande richesse d'exemples ce qu'il nomme les modes subordonnés, nous dit cependant que dans certains cas «le présent est réduit à une simple racine verbale unie au substantif». Son étude revient à fixer le sens de certaines préformatives qui servent à rendre différents modes. STERN, à la suite de REVILLOUT, nous parle d'un conjonctif formé par la particule ⲛⲧⲉ, mais cette particule a bien d'autres sens, elle n'est nullement la caractéristique exclusive du subjonctif, et puis elle n'a pas toujours la même forme. Suivant les dialectes, elle peut être ⲛⲧⲁ ou ⲧⲁ ou ⲧⲉ ou même un simple ⲛ. D'autres fois le subjonctif est rendu par ⲉ ou ⲉⲧⲣⲉ.

Le subjonctif peut être exprimé aussi par d'autres formes, ainsi en sahidique, par ce que PEYRON appelle le troisième futur, qui, surtout en boheirique, est une des formes fréquentes de ce temps. En sahidique, lorsqu'il est un subjonctif, il est précédé de la conjonction ϫⲉ dont le sens est très vague, et qui très souvent n'est pas autre chose que le français *que*. ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲉ̄ⲉⲓⲙⲉ *ἵνα γνῶ* (Gen. XVIII. 21) où le boheirique a précisé davantage l'expression en employant la conjonction grecque, ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲁⲉⲙⲓ. Il en est de même dans ces deux exemples ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲉ (Gen. XII. 13), boh. ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ϣⲱⲡⲉ, *ὅπως ἂν εὖ γένηται*. Ici encore le boheirique a recours à la conjonction grecque. Dans les deux dialectes la particule est séparée du verbe par le sujet, et ni le verbe ni la particule n'ont aucune indication de personne, ce qui n'était pas le cas quand la particule et le verbe étaient réunis. Voici encore un exemple tout analogue ϫⲉ ⲉⲣⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲉ (Gen. XVIII. 19), boh. ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡϭⲟⲓⲥ ⲓⲛⲓ, *ὅπως ἂν ἐπαγάγῃ Κύριος*.

On voit par ces exemples, et l'on pourrait en citer un grand nombre d'autres à propos des noms et des verbes, que la grammaire copte est la connaissance des particules, de leur sens et de leur emploi. Il est donc faux de parler de la conjugaison des verbes coptes, des modes et des temps. Sans doute il y a manière de rendre l'idée exprimée par le subjonctif ou l'optatif, et même de faire sentir les nuances, mais ce n'est pas à l'aide de formes spéciales du verbe qui n'auraient que ce sens, et qu'il faudrait nécessairement employer pour y arriver. Ce qui règle la signification d'une expression, c'est avant tout la syntaxe, c'est le rôle que joue le mot dans la phrase, et non le vêtement dont il a été revêtu. C'est là, nous l'avons déjà vu pour l'ancienne langue, ce qui doit être à la base de la grammaire. MASPERO reproche à celles d'ERMAN et STEINDORFF que le départ n'est pas assez net entre les formes qui appartiennent aux paradigmes verbaux, et celles qui sont de la syntaxe pure. (1) STERN aussi nous a dit qu'il avait fondu ensemble l'étude des mots avec la syntaxe, et de là vient la difficulté qu'il a eue à trouver des mots qui pussent désigner certains faits grammaticaux. A notre sens, pour le copte comme pour l'ancien égyptien, il faudrait en venir, comme nous le disions déjà il y a bien des années, (2) à une grammaire qui s'attacherait à l'analyse des idées et aux rapports des idées bien plutôt qu'à la forme ou aux formes qui ne sont pas fixes, et qui laisserait de côté une nomenclature empruntée aux langues sémitiques ou indo-germaniques, lesquelles supposent un degré de développement que l'égyptien n'atteignit jamais.

A quel moment le copte est-il né? Quand se mit-on à écrire avec l'alphabet grec augmenté de six ou sept caractères la langue qu'on parlait dans le pays, non pas la langue littéraire, mais celle du peuple avec ses différents dialectes? Il est certain que le copte est la langue du christianisme. Les premiers écrits en copte sont des écrits religieux, et avant tout la traduction des livres saints.

(1) Etudes de mythologie et d'archéologie, vol. VI, p. 247.
(2) Etudes Grammaticales, Recueil, vol. XXVII, p. 50—52.

Comme pour le démotique, cependant, il y avait eu des essais d'écrire en grec des textes égyptiens et même de compléter l'alphabet au moyen de signes dérivés du démotique. Il nous est parvenu deux des essais de ce genre. L'un est un papyrus de Londres qui contient un horoscope dont la première partie est en grec et la fin écrite en copte. Goodwin, qui l'a publié le premier, (1) n'a pu en donner qu'une traduction partielle à cause du mauvais état du document et de l'obscurité du texte. L'écriture est l'alphabet grec augmenté des six caractères égyptiens qui ont tous une ressemblance assez grande avec les caractères démotiques correspondants, surtout le ϩ, le ϫ et le ϣ. D'après la position des planètes dans l'horoscope, Goodwin place ce document en l'année 154 après J. C.

Le second document qui a été étudié spécialement par Revillout (2) est un papyrus grec gnostique qui contient avec des hymnes orphiques des invocations où sont mélangés des noms de dieux égyptiens avec le Dieu des Juifs, et d'autres noms tels qu'*Adonai, Eloai,* tirés de l'Ancien Testament, sans que, d'après Revillout, on puisse y reconnaître une influence chrétienne. Chose curieuse, quoique ce document soit plus récent que celui de Londres, la transcription y est moins développée et moins précise. Ce qui dans le papyrus de Londres est le ϣ correspond au ϭ. Il y a deux ϫ dont l'un est tout à fait le signe démotique et l'autre le signe copte habituel. Il est même possible qu'il y ait encore une variante du ϫ dans un signe que Revillout n'explique pas. Quant au ϣ il n'existe pas et il est d'ordinaire remplacé par ⲥ.

Il nous est impossible de considérer ces deux documents, surtout le second, comme étant l'origine du copte, d'abord parce que l'écriture n'est pas fixée; dans le papyrus de Londres, le plus ancien, elle l'est mieux que dans celui de Paris; mais parce que nous ne trouvons pas là la caractéristique du copte qui n'est

(1) Zeitschr. 1868, p. 18.
(2) Mélanges III, p. 36.

jamais que la reproduction d'un dialecte. GOODWIN dit que le langage des fragments qu'il a transcrits ne correspond complètement à aucun des dialectes. On y trouve le ϧ boheirique avec certains préfixes qui appartiennent au sahidique. «Il est évident que nous avons là une phase de la langue très éloignée de la forme que nous trouvons dans les textes coptes les plus anciens.»

De celui de Paris, REVILLOUT dit : «On voit que ce document est à moitié thébain et à moitié memphitique. Les racines sont empruntées à peu près indifféremment aux deux dialectes, et souvent pour les mêmes mots on possède la double forme. Cependant, proportionnellement, la langue incline plutôt vers le memphitique». Il semble donc que les auteurs qui ont écrit les deux papyrus ont cherché à former une langue littéraire qui aurait été comprise et aurait pu être employée dans tout le pays. Elle aurait ainsi ressemblé à l'ancienne langue, elle en aurait eu l'uniformité, à l'inverse de la nouvelle forme, du copte, qui n'est qu'une réunion des divers dialectes.

Si la date fixée par GOODWIN pour le papyrus de Londres est exacte, et si celui de Paris est encore plus récent, ils ne seraient que peu antérieurs aux plus anciens papyrus coptes, comme celui de Londres qui doit remonter au commencement du 3me siècle alors que la traduction de l'Ecriture était déjà achevée.

D'après REVILLOUT, c'est aux gnostiques que l'on doit l'invention de l'alphabet copte, dont les origines furent lentes et multiples. Nous ne saurions admettre cette assertion de REVILLOUT. Qu'il y ait eu des gnostiques en Egypte antérieurement à l'ère chrétienne, cela est incontestable. Et si l'on range les écrits hermétiques dans cette catégorie, qu'est-ce qui nous prouve qu'ils aient été écrits en copte plutôt qu'en grec, puisque, comme nous le dit REVILLOUT, depuis Alexandre «les Grecs étaient partout, ils se mêlaient de tout, surveillaient tout, pénétraient même dans la vie privée.... Aussi les idées grecques envahirent-elles l'Egypte, et c'est de leur mélange avec les idées égyptiennes que naquirent le gnosticisme et le néoplatonicisme.»

S'il en est ainsi, si l'influence grecque est devenue prédominante au point de faire naître des écoles philosophiques et théologiques, on ne comprendrait pas que ces auteurs n'eussent pas tenu à ce que leurs écrits fussent en grec, dans la langue savante, la langue d'Alexandrie, celle de tous les littérateurs, philosophes et écrivains de tout genre qui ont rendu cette ville fameuse. Admettant même avec REVILLOUT que dans le gnosticisme on trouve un syncrétisme des idées judaïques avec les anciennes croyances des habitants du pays, c'est toujours à Alexandrie que cela nous conduit, à la grande synagogue des Juifs, à la ville où les Juifs étaient venus s'établir en foule. Les Juifs avaient la traduction des Septante depuis le 3me siècle avant J. C.; on ne voit donc pas ce qui aurait poussé les gnostiques à donner à l'égyptien une forme se rapprochant du grec, et cela d'abord en dotant la langue d'un alphabet aussi semblable que possible à l'alphabet grec. Et ils l'auraient fait, non pas pour créer la langue littéraire du pays, s'écrivant et se parlant dans tout le royaume, mais au contraire pour consigner par l'écriture nouvelle la langue parlée, c'est à dire les dialectes avec toutes leurs diversités de prononciation et d'orthographe.

Puis, ce qu'on ne saurait nier, c'est que la naissance du copte coïncide absolument avec l'apparition du christianisme en Egypte. La littérature copte est avant tout une littérature religieuse chrétienne, et elle ne date que de l'ère chrétienne. Comme le dit STERN, la littérature copte est presque exclusivement biblique ou ecclésiastique; l'époque de son épanouissement complet va du 3me au 7me siècle. Il ne semble donc pas possible de donner à cette modification de la langue égyptienne une autre cause et un autre point de départ que l'arrivée du christianisme en Egypte. Il était nécessaire d'avoir une écriture au moyen de laquelle on pût reproduire les écrits sacrés, ce que le démotique ne permettait pas. Si le copte avait une origine différente et plus ancienne, on ne comprendrait pas qu'il n'en fût resté aucune trace, que rien ne nous fût parvenu en copte des écrits des gnostiques païens antérieurement à l'ère chrétienne. Car si l'on considère

les deux papyrus de Londres et de Paris comme un essai d'adopter pour tout le pays une écriture simplifiée, en rapport avec celle d'une langue étrangère déjà très répandue en Egypte, on est forcé de constater que cet essai a échoué. Il n'a pas eu de suite, car à l'époque même où ces papyrus étaient rédigés, nous voyons surgir le copte, c'est à dire la traduction des Saintes Ecritures dans les divers dialectes parlés dans le pays, et non dans une langue littéraire unique.

La question qui se pose tout d'abord est celle-ci : Qui furent les premiers traducteurs de l'Ecriture? Est-ce des missionnaires venus de l'étranger, comme cela se voit de nos jours, ou bien faut-il chercher ces premiers écrivains coptes dans les monastères, dans ces groupes de chrétiens qui de bonne heure déjà se réunirent, avant même que St. Antoine eût établi leur règle; ou est-ce quelqu'un des nombreux anachorètes, retiré du monde pour se consacrer entièrement à ses pratiques religieuses. Il est clair que, puisqu'il existe des traductions dans les quatre dialectes, il n'est pas possible de les attribuer à un seul groupe restreint comme la tradition nous dépeint les Septante. On a traduit dans des endroits divers, et à des époques qui n'étaient pas simultanées. Cette circonstance nous paraît indiquer que les différents auteurs n'étaient pas des étrangers, mais des Egyptiens plus ou moins versés dans la connaissance de la langue grecque.

Il semble bien que c'est aux anachorètes comme Paul, qui vivait au commencement du 3me siècle, aux groupes de dévots qui à la même époque se réunissaient pour mener une vie assez analogue à la vie monastique, et aux couvents proprement dits, dont plusieurs existent encore, qu'il faut attribuer la traduction des Livres Saints et l'origine du copte. La tendance à la vie d'ermite ou à la vie monastique se manifesta de bonne heure en Egypte. Un exemple fameux est celui de Macaire, le fondateur de la colonie monastique de Scété, qui commença par être conducteur de chameaux, et marié. Ses compatriotes le forcèrent de se faire ordonner prêtre, et il dut à sa réputation de sainteté de voir se réunir autour de lui toute une multitude d'admira-

teurs et de disciples qui fondèrent une véritable ville monastique, une espèce de république où chacun réglait ses propres affaires, où l'on n'était tenu qu'à s'entr'aider et à écouter de temps à autre les conseils des anciens et les avertissements du *père* ou *praeses* (*ἡγεμών*). (1)

Dans un couvent comme celui qui se fonda autour de Macaire, il devait nécessairement y avoir des livres sur lesquels les anciens et le saint basaient leurs enseignements. Et les gens qui se pressaient en foule autour d'eux, devaient pour une bonne part être des gens sans éducation, et qui ne connaissaient d'autre langue que celle qu'ils parlaient de père en fils. Il fallait donc qu'il y eût déjà alors une traduction d'une partie au moins des Livres Saints, qui avait été faite sinon par le saint lui-même, par quelque écrivain attaché à l'établissement monastique.

Il n'y a pas de raison de supposer que l'établissement monastique de Macaire ait été le premier du genre. Le couvent de Scété ou Nitria en Basse Egypte peut avoir été précédé par d'autres en Haute Egypte, et ce qui nous le ferait croire, c'est que les plus anciens textes coptes que nous possédons sont des textes sahidiques qui viennent par conséquent de la Haute Egypte. La Thébaïde est fameuse par ses solitaires, et l'on y trouve encore des restes de couvents qui ont été détruits on ne sait à quelle époque, ainsi celui de Deir el Bahari, dont j'ai enlevé les derniers pans de murs pour mettre au jour l'ancien temple. La collection d'ostraca trouvée aux cours des fouilles a permis à CRUM d'établir qu'il s'appelait le monastère de Phoibammon et que le moment de sa plus grande prospérité avait été le 7me et le 8me siècles. Mais il peut avoir commencé sur de plus petites proportions, et s'être développé et agrandi plus tard. Il a dû être précédé, sinon à l'endroit même, du moins dans le voisinage, par des anachorètes et des cénobites, ces premiers représentants de la vie monastique, laquelle apparut d'abord en Egypte, et qui de là se répandit en Palestine et en Syrie. (2) Il semble

(1) REVILLOUT, Mélanges I, p. 188.
(2) CABROL, Monasticism, Encyclopaedia of Religion, vol. 8, p. 786.

probable que les uns ou les autres ont dû travailler à la traduction des Ecritures.

Quels qu'aient été ces traducteurs, si l'on en juge par les textes sahidiques, qui sont de l'avis général les plus anciens, on en conclura que les premiers interprètes de l'Ecriture étaient des gens du pays qui parlaient leur propre langue et qui avaient appris le grec, mais qui étaient loin de le posséder d'une manière parfaite. Ce qui le prouve, c'est la quantité de mots grecs qu'ils ont introduits dans leur texte. Evidemment ils ne saisissaient pas exactement le sens de ces mots pour lesquels ils auraient eu des équivalents en égyptien. C'est là la cause de l'abondance de mots grecs en copte. Comme le dit QUATREMÈRE : «ceux qui traduisaient trouvaient sans doute plus commode, lorsqu'ils n'entendaient pas un mot, ou qu'ils ne rencontraient pas facilement l'équivalent, de le laisser tel qu'il était dans l'original.» (1)

Le fait que les documents coptes les plus anciens sont des textes sahidiques, a conduit divers savants à établir une succession chronologique dans les dialectes, et à prononcer que le dialecte boheirique était le plus récent, et n'était né qu'à une époque plus tardive que celui de la Thébaïde. C'était déjà l'opinion de MAKRIZI (2) qui, parlant des monastères situés au midi de la ville d'Assiout, dit : «que la plupart des chrétiens de ces monastères savent le copte sahidique, qui est la source primitive de la langue copte, et dont est dérivé le dialecte boheirique. Les femmes et les enfants des chrétiens de la Haute Egypte ne parlaient presque que le copte sahidique.»

Il ressort de la citation de l'auteur arabe que, quand même il considère le sahidique comme le plus ancien, les deux dialectes, sahidique et boheirique, étaient parlés en même temps dans des parties différentes de l'Egypte.

Plusieurs auteurs ont aussi soutenu l'idée de la succession chronologique des dialectes. Dans ces discussions sur la date à

(1) QUATREMÈRE, Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte, p. 18.
(2) Cité par QUATREMÈRE l. l. p. 42.

attribuer à chacun de ces idiomes à leur origine et à leur dérivation, on oublie trop que le copte est une langue parlée et qui par conséquent n'est pas soumise aux lois de la langue littéraire. Et ceux qui l'ont mise par écrit n'étaient pour la plupart, surtout dans les débuts, que des hommes dont l'éducation littéraire était probablement tout à fait rudimentaire. Ce qui était le but de leurs efforts, c'était de fournir à leurs compatriotes le plus tôt possible les textes sacrés dans la langue qu'ils comprenaient. Ce langage n'était peut-être pas conforme à ce qu'il aurait dû être d'après les règles qu'ont fixées les philologues de nos jours. Ces règles n'existaient pas pour eux; car qui les leur aurait imposées? Quand Stern, l'un des premiers égyptologues qui s'est occupé du dialecte d'Akhmim, nous dit, en parlant de formes à son avis tout à fait irrégulières qu'il a trouvées dans ce dialecte, «il n'y a pas lieu à y donner grande valeur, car les textes d'Akhmim, quoique très bons comme calligraphie, sont très défectueux au point de vue de l'orthographe, et dans les formes, sont presque sans règle», ce jugement est en désaccord avec la nature du copte et les circonstances dans lesquelles il est né. Il en est de même lorsque Stern nous dit «que la forme de l'état construit des verbes, et la forme qualitative n'existent pas non plus comme dans la langue régulière». Cela vient simplement d'une différence dans le parler de ceux qui ont écrit ces manuscrits, d'avec les habitants de la Basse Egypte et d'ailleurs. Ici encore, comme pour l'ancien égyptien, ce qu'on appelle langue régulière est une création artificielle, une langue reconstruite d'après certains principes qui devraient prévaloir, et dont la non-observation est considéré comme une imperfection, sinon comme une faute.

Jusqu'il y a peu d'années, l'opinion généralement répandue était que le sahidique était la forme la plus ancienne du copte. Mais en 1893, Maspero réussit à acquérir à Sohâg, dans la Moyenne Egypte, un paquet de manuscrits coptes qui nous ont fait connaître pour la première fois le dialecte d'Akhmim. Parmi ces textes sont les fragments d'un livre apocryphe qu'on a considéré d'abord comme étant l'Apocalypse de Sophonie, mais qui pour

la plus grande partie est l'Apocalypse d'Elie; de celle de Sophonie, il ne reste que de petits morceaux.

De l'Apocalypse d'Elie, ces manuscrits contiennent deux versions, l'une, la plus étendue, en dialecte d'Akhmim, et l'autre dont il n'y a plus qu'une petite partie, en dialecte sahidique. STEINDORFF attribue ces deux manuscrits à la fin du 4me siècle ou au commencement du 5me, le texte sahidique étant peut-être un peu plus récent que l'autre. Ce livre est certainement traduit du grec, à en juger par la quantité de mots grecs qui s'y trouvent. Il est possible que le grec fût déjà une traduction de l'hébreu, et que l'original eût un auteur juif.

La langue du livre est le dialecte d'Akhmim qui diffère en beaucoup de points des autres dialectes, et qui se rapprocherait surtout du sahidique. D'après STERN, il aurait conservé un caractère beaucoup plus archaïque que la langue du Sud et du Nord; dans sa formation et dans sa grammaire il est très en arrière sur le dialecte sahidique qui est beaucoup plus développé. Selon STEINDORFF, celui qui a copié la version sahidique de l'Apocalypse était un habitant d'Akhmim, qui a voulu écrire du sahidique, mais qui, connaissant mal ce dialecte, a fait un texte qui fourmille d'expressions d'Akhmim appartenant à sa langue maternelle. A notre sens, ce copiste venait d'une région d'Egypte où les deux dialectes étaient mêlés, qui était la transition de l'un à l'autre, car on ne peut pas supposer qu'il y eût une frontière arrêtée où chacun finissait.

ROESCH, auquel nous devons une savante étude sur le dialecte d'Akhmim, soutient que l'Akhmimien est le premier dialecte écrit qui ait été tiré de la langue populaire, de la *κοινή* parlée dans tout le pays. Qu'il y ait eu à un moment donné une *κοινή* égyptienne, c'est à dire un dialecte qui prit le dessus et qui fût employé dans tout le pays, c'est fort possible, c'est même probable à en juger par ce que nous voyons aujourd'hui. Du fait qu'un dialecte en est arrivé à prédominer, cela ne veut nullement dire qu'il ait éliminé les autres dont l'origine est peut-être fort ancienne et antérieure à la *κοινή*. La preuve qu'il en

était ainsi nous est fournée par un papyrus de la XIX. dynastie d'après lequel les habitants du Delta et ceux d'Eléphantine avaient de la peine à se comprendre.

Quand MASPERO, (1) pour expliquer ce qu'il entend par la κοινή égyptienne, prend avec raison des exemples dans les langues modernes, quand il nous dit que le dialecte de l'Ile de France est devenu le français, cela est incontestable, de même que le florentin est devenu l'italien classique, le dialecte de Middlesex l'anglais, à quoi on pourrait ajouter le dialecte saxon l'allemand. Mais quand il ajoute que le propre de cette κοινή c'est d'éliminer les autres dialectes et de se substituer à eux dans tout le pays comme langue d'usage courant, je ne puis pas me ranger à cette assertion. Une κοινή est adoptée comme langue littéraire, comme langue officielle, et de notre temps comme langue des affaires et des journaux, sans doute. Cependant elle n'élimine nullement le dialecte en tant que langue parlée, dont se servent les habitants d'une certaine région depuis des siècles, et à laquelle ils ne renoncent que difficilement par l'effet d'une civilisation que ne connaissaient pas les Egyptiens. Encore aujourd'hui, en dépit de l'école et du service militaire, les patois, les dialectes locaux subsistent en France, par exemple en Bretagne et en Savoie. Un habitant de Turin ayant reçu une très bonne éducation n'hésitera pas à parler le piémontais dans lequel se trouvent des mots français, et s'il écrivait exactement comme il parle, il serait dans le même cas que l'auteur de la version sahidique de l'Apocalypse d'Elie. On pourrait en dire autant du dialecte napolitain que l'italien n'a pas fait disparaître. Même il y a dans les Abruzzes une littérature populaire dans le patois du pays, des poètes de village dont l'œuvre se transmettra peut-être oralement pendant quelques générations, mais qui ne sera mise par écrit que par des amateurs de folklore.

Ce que nous venons de dire s'appliquerait à la plupart des pays civilisés; cela est particulièrement frappant en Suisse où

(1) Recueil XXIX, p. 148.

chaque canton a son dialecte, quelquefois deux ou trois. Tout voyageur qui s'arrête à Lucerne ou à Zurich verra d'emblée la différence qu'il y a entre l'allemand la langue littéraire, et le parler des gens du pays, auquel ils tiennent encore avec ténacité. Il est impossible de ne pas croire que ce que nous constatons encore de nos jours, ce qui subsiste sous nos yeux, quoique les progrès de la civilisation cherchent à le faire disparaître, se présentait avec des traits encore plus marqués chez les nations de l'antiquité qui n'avaient pas l'école, le service militaire obligatoire, et tous ces moyens d'amener dans le langage une uniformité qui est chaque jour plus nécessaire. Et c'est pourquoi, à notre sens, l'explication de beaucoup de questions qui nous embarrassent dans l'antiquité doit être cherchée souvent dans ce qui s'est conservé de l'état ancien.

Il peut y avoir eu une *κοινή* égyptienne comme le dit MASPERO, à l'époque de la XIX. dynastie et même plus tard, celle dans laquelle sont écrits tous les papyrus hiératiques, et qui est la langue de la littérature que nous avons conservée. A l'époque où naquit le démotique, cette *κοινή* avait pris une forme plus populaire, c'était avant tout le langage des affaires qu'on employait dans la rédaction des contrats. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'y en a jamais eu en copte, qui n'a que des dialectes. Et quant à prétendre que ces dialectes sont nés successivement de la *κοινή* égyptienne, cela me paraît aller absolument à l'encontre de ce que nous pouvons constater tous les jours. Les patois de Savoie ou de Bretagne ne sont pas nés du français, c'est à dire du dialecte de l'Ile de France, et ceux de Schwytz ou d'Appenzell ne sont pas nés du dialecte saxon que Luther a rendu classique. Chaque dialecte a sa date, qui presque toujours nous est inconnue.

Nous ne saurions assez le répéter quand il s'agit de langues parlées, ces questions d'origine et de succession paraissent absolument déplacées. Les savants qui les ont discutées à propos du copte, CRUM, GRIFFITH, ERMAN, ROESCH et d'autres, sont encore trop complètement dominés par l'idée de l'ancienne philologie

que la langue est une entité, quelque chose de supérieur et de parfait, ayant un ordre donné dont tout ce qui s'écarte est une infraction à une forme idéale. C'est bien à propos des dia=lectes qu'on peut dire avec Saussure que la langue n'existe que dans les sujets parlants. En d'autres termes, il n'y a pas de langue, il n'y a que des gens qui parlent.

On nous dit que le dialecte d'Akhmim est le premier qui s'est détaché de la *κοινή* d'alors. Mais, dans ce cas, pourquoi l'Ecri=ture n'a=t=elle pas été traduite dans cette *κοινή*? Les écrits qui apportaient la doctrine nouvelle n'étaient=ils destinés qu'au dis=trict d'Akhmim et à ses habitants? Il est hors de doute que les missionnaires qui apportaient le christianisme en Egypte vou=laient gagner tout le pays à la religion nouvelle. Il fallait pour cela que tout le pays pût lire les livres sur lesquels elle s'appuyait, que ces livres fussent dans la langue comprise de ceux auxquels on prêchait la doctrine chrétienne. Et si pour cela il a fallu tra=duire les livres, non dans une langue unique, mais dans quatre dialectes, c'est la preuve la plus éclatante que cette langue unique, cette *κοινή* n'existait pas, ou que si elle existait, elle n'avait pas éliminé les dialectes qui subsistaient parallèlement, et qui très probablement remontaient à une époque ancienne.

Si le sahidique est considéré comme plus ancien, cela vient de ce que nous avons conservé des manuscrits sahidiques qui remontent plus haut que les boheiriques. Mais cela ne signifie nullement qu'alors le boheirique n'existât pas. Les prêtres et les anachorètes qui vivaient au 3me siècle, les fondateurs du couvent de Nitria, qui étaient originaires de la Basse Egypte, avaient sans doute leur dialecte qui n'était pas celui d'Akhmim, ils ne parlaient point une langue commune qui aurait régné dans tout le pays sauf à Akhmim et peut=être en Thébaïde. Ils se sont certai=nement préoccupés d'avoir une traduction des Ecritures puisque, malgré le voisinage d'Alexandrie, ils ne savaient pas le grec.

On ne peut donc considérer la traduction des Ecritures que comme naissant partout, à mesure que le christianisme se répan=dait, et se produisant sans doute simultanément dans les diverses

parties du pays. Partout cette traduction revêt le même caractère, elle ne se conforme pas à la langue littéraire, elle est le reflet de la langue parlée, de ce qui se dit et s'entend tout les jours, et qui diffère d'une région à l'autre. Le fait que le couvent d'Amba Shenûda, d'où viennent les manuscrits d'Akhmim, contenait deux versions de même titre de l'Apocalypse d'Elie, dont l'une était en sahidique, montre que quoique vivant à peu de distance, les habitants du Sahid parlaient un dialecte un peu différent, et que, pour qu'ils se comprissent facilement, il fallait avoir un texte dans leur propre langage.

L'étude comparative des diverses traductions est intéressante, parce qu'elle nous renseigne d'abord sur la langue que parle chacun des traducteurs, langue qui était celle de son entourage et de la région dans laquelle il habitait. Nous pouvons aussi nous faire quelque idée de la personnalité de ces écrivains. Ils sortaient de milieux très différents, mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'à peu d'exceptions près ce n'étaient pas des savants, des hommes versés dans les humanités comme les traducteurs modernes de la Bible. GRIFFITH nous paraît avoir parfaitement raison lorsqu'il nous dit (1) que le copte est une reproduction soigneuse et intelligente de la langue vulgaire, due à des traducteurs qui avaient un peu de sens littéraire et le désir d'être compris.

Prenons par exemple l'un des plus anciens manuscrits sahidiques qui nous aient été conservés, celui qu'a publié le Dr BUDGE; un seul verset comme le premier du livre des Actes des Apôtres, comparé à la version boheirique, nous renseignera déjà jusqu'à un certain point sur les connaissances littéraires du traducteur.

ⲡϣⲟⲣⲡ̅ ⲙⲉⲛ ⲛ̅ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲁïⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲱ ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϩⲱⲃ
ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲁⲣⲭⲓ ⲛ̅ ⲛⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ ϯⲥⲃⲱ ⲛ̅ϩⲏⲧⲟⲩ ϣⲁϩⲣⲁï
ⲉⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲁⲛⲁⲗⲁⲃⲃⲁⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̅
ⲛⲉϥⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲙ̅ ⲡⲉⲩ-
ⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛⲁï ⲛ̅ⲧ ⲁϥⲥⲟⲧⲡⲟⲩ.

(1) Zeitschr. XXXIX, p. 81.

En grec : *τὸν μὲν πρῶτον λόγον ἐποιησάμην περὶ πάντων ὦ Θεόφιλε, ὧν ἤρξατο Ἰησοῦς ποιεῖν τε καὶ διδάσκειν ἄχρι ἧς ἡμέρας ἐντειλάμενος τοῖς ἀποστόλοις διὰ Πνεύματος Ἁγίου οὓς ἐξελέξατο ἀνελήμφθη* (Westcott et Hort).

Je laisse de côté des variantes d'autres textes sahidiques qui ne sont que des questions d'orthographe, dont quelques-unes peuvent être des fautes de copiste, et d'autres des différences de prononciation; ainsi le mot grec ⲁⲣⲭⲓ qui traduit *ἤρξατο* est écrit dans un autre passage du même livre (XI. 15) où il est précédé des particules verbales ⲁⲣⲭⲏ tandis que d'autres manuscrits qui ont servi à l'édition de Horner écrivent ⲁⲣⲭⲉⲓ dans les deux cas. C'est au point qu'on peut se demander si le scribe n'écrivait pas sous dictée et reproduisait les mots étrangers à peu près comme il les entendait, ainsi ⲁⲛⲁⲗⲁⲃⲃⲁⲛⲉ pour ⲁⲛⲁⲗⲁⲙⲃⲁⲛⲉ qu'on trouve dans d'autres manuscrits.

Je n'ai pas à parler ici de ce que le texte sahidique est traduit d'un original grec qui diffère quelque peu du texte reçu. On remarque que dans ce verset, après les mots «jusqu'au jour où» il manque la parenthèse «après avoir donné ses ordres par le Saint Esprit aux apôtres qu'il avait choisis» — il fut élevé.

La parenthèse commence le verset suivant qui est le même dans tous les textes sahidiques : «il avait donné l'ordre à ses apôtres par le Saint Esprit, de prêcher l'Evangile, à ceux qu'il avait choisis». La version boheirique est conforme au texte grec reçu.

A lire ce verset en sahidique, il ressort clairement que le traducteur savait très mal le grec. C'était un Egyptien qui, bien loin de posséder à fond la langue étrangère, ne se rendait pas compte des mots, et les répétait sans se douter qu'il y en avait dans sa propre langue qui exprimaient absolument la même idée. Si nous passons à la version boheirique, nous voyons qu'à l'exception des mots ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ et ⲡⲛ̅ⲁ̅ *πνεῦμα* pour lesquels il ne pouvait pas y avoir d'équivalents, et qui devaient être reproduits tels quels, aucun des trois autres mots grecs ne s'y trouve, et qu'ils ont tous trois leurs équivalents égyptiens.

On comprend que les traducteurs de la Basse Egypte devaient savoir le grec mieux que les habitants de la Thébaïde. Ils étaient beaucoup plus rapprochés d'Alexandrie, et les rapports avec l'étranger devaient être plus suivis. Est-ce à dire que la traduction sahidique soit nécessairement plus ancienne? Cela est possible, l'usage du grec étant plus répandu en Basse Egypte, beaucoup de ceux auxquels le christianisme était prêché devaient comprendre le grec, surtout si c'étaient des Juifs qui avaient senti le besoin d'avoir leurs propres livres traduits en grec. Il n'était donc pas absolument urgent d'avoir les Livres Saints en copte.

Cependant cette conclusion ne s'impose pas. Sans doute, la plupart des manuscrits boheiriques que nous avons conservés sont de date relativement récente, mais cela ne veut pas dire que les originaux dont ils sont la copie ne remontent pas aux premiers temps du christianisme en Egypte. Nous avons peine à croire que les saints hommes qui vivaient au 3me siècle, les fondateurs des couvents, n'eussent pas la traduction de l'Ecriture, et cela dans le dialecte qu'ils parlaient.

A notre sens il est faux de tirer des conclusions chronologiques de la nature de la langue, dont le développement serait plus moins avancé suivant l'époque à laquelle on la prend. Il ne s'agit pas d'une langue unique, mais de dialectes qui appartiennent à une région définie. Il faut aussi envisager les différences qu'il y avait entre les écrivains dans les divers dialectes. On se représente les premiers traducteurs sahidiques ou d'Akhmim comme de nouveaux convertis pressés d'apporter à leurs compatriotes les livres qui leur enseignaient la religion nouvelle. Ils avaient appris le grec, probablement des missionnaires qui étaient venus leur prêcher la doctrine chrétienne, et dès qu'ils avaient pensé le posséder suffisamment, ils s'étaient mis à l'œuvre. Ils ont fait passer les livres saints dans le langage que parlait leur entourage, les provinciaux au milieu desquels ils habitaient. Ce qui leur facilitait cette tâche, c'est qu'ils avaient à leur usage l'alphabet grec.

Ici surgit une question fort embarrassante et qui se présente pour d'autres langues que le copte. Qui a eu l'idée d'adopter un alphabet nouveau? Qui est l'auteur de ce changement, lequel s'est répandu très rapidement dans tout le pays? Il est certain qu'il coïncide avec l'arrivée du christianisme en Egypte, nous savons donc exactement à quelle époque il s'est produit. Y avait-il eu auparavant quelques tentatives de réformer l'alphabet, et d'adapter à la langue égyptienne l'écriture grecque, beaucoup plus simple, et qui devait faciliter les rapports avec l'étranger? Si les papyrus de Londres et de Paris, les horoscopes dont nous avons parlé, sont des restes de pareilles tentatives, cela nous prouverait qu'elles n'ont pas réussi, car en dehors de la littérature chrétienne l'alphabet grec n'a pas fait disparaître l'écriture égyptienne, puisque nous avons des papyrus démotiques qui ne sont pas antérieurs à la naissance du copte. Cependant les premiers écrivains en lettres grecques ont dû nécessairement recourir aux scribes démotiques, car c'est du démotique plus ou moins dévié que sont sortis les caractères qui n'appartiennent pas à l'alphabet grec. On peut donc admettre que les premiers traducteurs, s'ils étaient de pauvres hellénistes, écrivaient encore la langue de leur pays, tout au moins le démotique.

Les traducteurs boheiriques, certainement, savaient mieux le grec; on peut en juger facilement si l'on compare des traductions des deux dialectes. Qu'on le fasse, par exemple, pour le livre de la Genèse, et l'on verra que les mots grecs sont beaucoup plus nombreux en sahidique qu'en boheirique. Quelquefois, lorsque le boheirique emploie le grec tandis que le sahidique a conservé le mot égyptien, cela vient de ce que l'écrivain trouve que l'égyptien ne rend pas fidèlement l'idée du grec. Cela est frappant, par exemple dans les conjonctions. Elles sont très peu nombreuses dans l'ancien égyptien. Les rapports des phrases que marquent ces mots, ne sont pas indiqués et ressortent du sens, de l'arrangement paratactique des phrases, ou de périphrases, ou de particules verbales. Les quelques conjonctions égyptiennes comme ϪⲈ ont un sens très vague.

Je rappelle les trois passages sahidiques que j'ai cités plus haut à propos du subjonctif. Voici ϫⲉ suivi d'un verbe, précédé de la particule ⲉⲓⲉ, ⲉⲣⲉ que Peyron appelle marque du présent et du futur : (Gen. XII. 13) ϫⲉ ⲉⲣⲉ . . . . . ϣⲱⲡⲉ *ὅπως ἂν γένηται*, (XVIII. 19) ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲉ *ὅπως ἂν ἐπάγῃ ὁ Κύριος*, (id. 22) ϫⲉ ⲉⲓⲉ ⲉⲓⲙⲉ *ἵνα γνῶ*. Si maintenant nous consultons le boheirique, nous verrons que dans ces trois exemples il a employé la conjonction grecque, tandis que le sahidique a conservé le mot égyptien, et on peut l'expliquer parce que le traducteur trouvait que le mot égyptien ne rendait pas la nuance qu'il y a entre *ὅπως* et *ἵνα*. Evidemment le traducteur boheirique avait une éducation littéraire plus avancée que l'habitant de la Thébaïde, à en juger par cet exemple dont je ne songe cependant pas à tirer une conclusion générale, car il ne porte que sur un écrivain sahidique qui doit être un des plus anciens. Il semblerait, d'après le caractère de ces premières traductions, de la Thébaïde, que le christianisme y pénétra de bonne heure, et même indépendamment d'Alexandrie, dont on ne reconnaît pas l'influence dans le langage.

Il est temps de résumer le caractère de cette dernière phase d'évolution de la langue égyptienne, le copte. Cette phase a consisté en un changement complet de l'écriture, l'adoption d'une écriture purement alphabétique, c'est à dire de laquelle tout élément figuratif est complétement banni, et qui en outre répond à un développement plus avancé que les alphabets sémitiques en usage à ce moment, en ce sens qu'il a un signe correspondant à toutes les lettres, voyelles ou consonnes, qui sont écrites dans l'ordre où elles se prononçaient.

Ce nouvel alphabet a été appliqué, non à l'ancienne langue littéraire, ni même à la forme déjà plus populaire représentée par le démotique, mais à la langue parlée, à celle qui était dans la bouche de l'homme du peuple, celle dont il se servait d'habitude, et qui par conséquent est empreinte de cette diversité locale laquelle se retrouve dans le parler du peuple de tous les pays. Le nouvel alphabet a servi à consigner des dialectes dont aucun

n'a réussi à supplanter les autres, sauf tout à la fin de l'existence du copte, et depuis qu'il est devenu langue morte.

Le changement s'est fait à l'avènement du christianisme, le copte a gagné en importance en proportion du développement de la nouvelle religion. Il n'a pas fait disparaître d'emblée l'ancienne langue avec son écriture, nous avons des papyrus gnostiques où se trouvent les deux écritures, mais on peut cependant dire que l'ancienne langue finit avec le paganisme, sauf peut-être dans quelques districts reculés. BRUGSCH place la fin du démotique de 250 à 300 ans après J. C.; le dernier cartouche impérial que nous trouvions est celui de l'empereur Décius qui occupa le trône de 249 à 251. Nous avons vu que c'est l'époque où l'on doit admettre que la traduction des Ecritures était déjà achevée dans tous les dialectes, peut-être pas partout en entier, en sorte qu'on peut dire qu'au 3me siècle le copte avait atteint son plein développement.

Nous ne savons pas l'année où le copte parut, mais ce qui est évident, c'est que le changement dans l'écriture eut lieu brusquement, peut-être en plusieurs localités à la fois, quoiqu'il faille bien admettre une certaine unité, un accord entre des écrivains de diverses parties de l'Egypte pour l'adoption de l'alphabet grec et des lettres nouvelles communes aux différents dialectes; les boheiriques et les gens d'Akhmim en adoptant chacun une qui leur appartenait en propre et qui ne servait pas à d'autres. Nous pourrons constater le fait suivant aussi à propos d'autres langues qui ont changé d'écriture : l'ignorance absolue où nous sommes des auteurs de ce changement et de l'endroit où il s'est produit pour la première fois. Nous ne savons pas non plus comment il a gagné de proche en proche en sorte qu'il a fini par prévaloir dans tout le pays.

Le nouvel alphabet a servi à écrire, non la langue littéraire, mais le patois des gens du pays. Nous avons insisté précédemment sur la difficulté qu'il y aurait eue à rendre le Nouveau Testament avec l'écriture hiéroglyphique ou démotique, en particulier en raison du caractère figuratif que le démotique conserve

encore, surtout dans les déterminatifs. Quant aux choix de la langue populaire, il était imposé par la nature même du Nouveau Testament et par le style dans lequel les différents livres sont composés. Un théologien allemand, DEISSMANN, a montré que le langage du Nouveau Testament et surtout des Evangiles était avant tout celui du commun peuple, la *κοινή* non des lettrés, mais celle de l'homme simple, son parler habituel. Pour avoir l'intelligence exacte des mots, ce n'est pas à Platon ou à Isocrate qu'il faut recourir, mais aux papyrus de l'époque, dont on a retrouvé dernièrement un grand nombre en Egypte, qui ne sont pas des œuvres littéraires, mais qui nous parlent des petits faits de tous les jours. Quelle que soit leur nature, que ce soient des contrats, des donations, des lettres, des comptes, des actes de vente et des plaintes en justice, ils nous font pénétrer dans la vie et les préoccupations de la population. Il est certain qu'on y trouve des expressions tout à fait familières et que la grammaire et l'orthographe n'y sont pas toujours respectées.

C'est cette langue qui est celle du Nouveau Testament en grec. N'est il pas dit souvent dans l'Evangile qu'il est annoncé aux pauvres? Il est donc naturel qu'on leur parle leur langage. Si le Nouveau Testament en égyptien devait correspondre exactement à l'original, il fallait que la traduction fût dans la langue du peuple, et comme celle-ci n'était pas unique et comprenait plusieurs dialectes, la traduction ne pouvait pas non plus être une, elle devait reproduire cette diversité. C'est la raison pour laquelle cette dernière phase de l'évolution de l'égyptien, le passage à la langue parlée mise par écrit, ne se présente pas sous une forme unique régnant sur tout le pays, mais sous celle de dialectes dont nous connaissons quatre, et dont il y avait peut-être encore d'autres.

Cette langue populaire écrite, par le fait qu'elle était tout d'abord employée pour des livres religieux, est devenue une langue littéraire, elle a servi à une littérature considérable dont nous avons de nombreux restes. Il y a de véritables écrivains comme le fameux abbé Sinouthé qui écrivait en sahidique. La

littérature comprend, en dehors des traductions de l'Ecriture, des sermons, des lettres, des vies des saints, des actes des martyrs, des écrits gnostiques, des actes de conciles, des livres apocryphes, de l'histoire ecclésiastique, de nombreux écrits touchant les moines des couvents, et même des livres ne portant pas sur la religion, mais par exemple traitant de la médecine.

Le développement de la littérature n'a pas amené l'unité dans le langage, les dialectes ont subsisté tant qu'il y a eu des écrivains en copte. Depuis l'extension du mahométisme en Egypte, quand l'arabe est devenu la langue courante du pays, le copte a tendu à disparaître comme langue vivante. C'est une langue morte depuis la fin du 18me siècle, mais il est resté langue de la religion, et dans les églises coptes l'Ecriture est encore lue dans cette langue, ainsi que des prières, mais un seul dialecte a survécu, le boheirique. L'ancien égyptien que nous connaissons depuis 3000 ans avant notre ère subsiste encore aujourd'hui comme langue de la religion, sous la dernière forme qu'elle a revêtue, la dernière phase de son évolution.